

Le marché du travail belge s'enfonce dans le rouge

- **Hausse continue du chômage**
- **Des emplois disponibles, même en temps de crise**

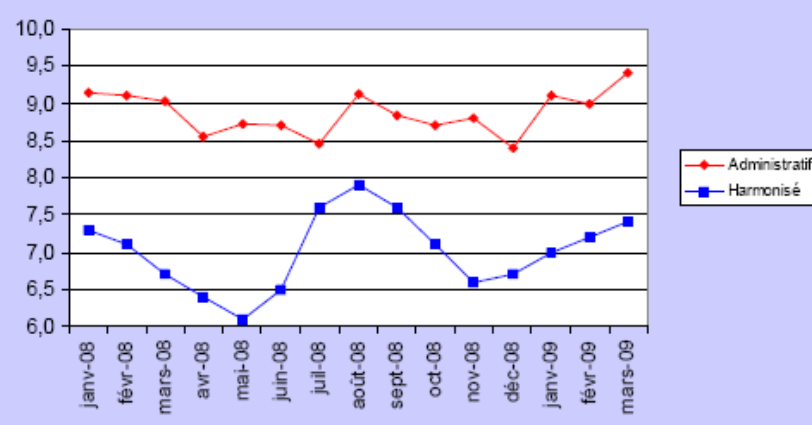
La deuxième publication mensuelle des indicateurs à court terme du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale prouve clairement que la crise économique est non seulement plus visible dans les indicateurs les plus sensibles du marché du travail, mais les données qui remontent à mars 2009 montrent que la détérioration se reflète également dans les paramètres structurels du marché belge du travail.

Hausse continue du chômage

Le graphique 1 montre le chômage en Belgique, tant selon sa définition administrative que selon sa définition statistique européenne harmonisée. Les deux tracés décrivent une augmentation claire, même pour le chômage administratif qui est pourtant moins sensible à la conjoncture.

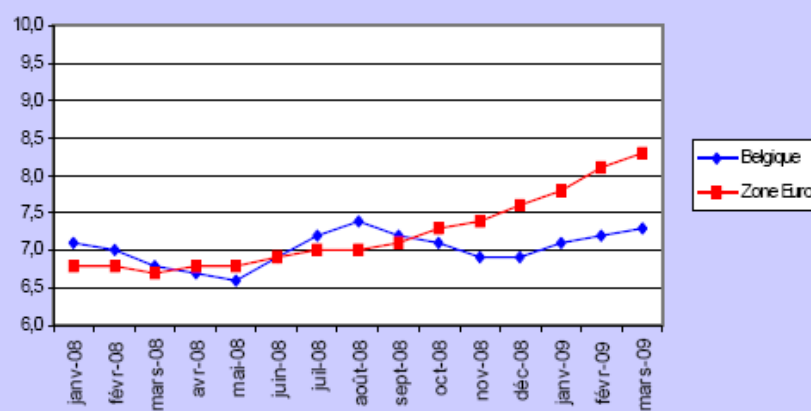
Une analyse par région montre que l'augmentation est plus forte en Flandre (+0,6 point de pourcentage sur base annuelle) qu'à Bruxelles (+0,3) et en Wallonie (statu quo). Le nombre total de chômeurs indemnisés a augmenté de 21.843 unités sur base annuelle, dont 18.032 en Flandre, 1.916 en Wallonie et 1.895 à Bruxelles. Lorsque nous examinons l'évolution par nationalité, nous constatons que l'augmentation est de 18.496 unités pour les Belges, 1.089 pour les ressortissants de l'UE et de 2.258 pour les nationalités hors UE. Proportionnellement, ce dernier groupe est toutefois plus touché que les autres (+10,8% contre +4,6%).

Graphique 1 : Taux de chômage administratif et harmonisé (données non désaisonnalisées)



Source : ONEM, Eurostat, BNB, DGSIE
Calculs : SPF ETCS

Graphique 2 : Taux de chômage harmonisé en Belgique et dans la zone Euro (données désaisonnalisées)



Source : Eurostat

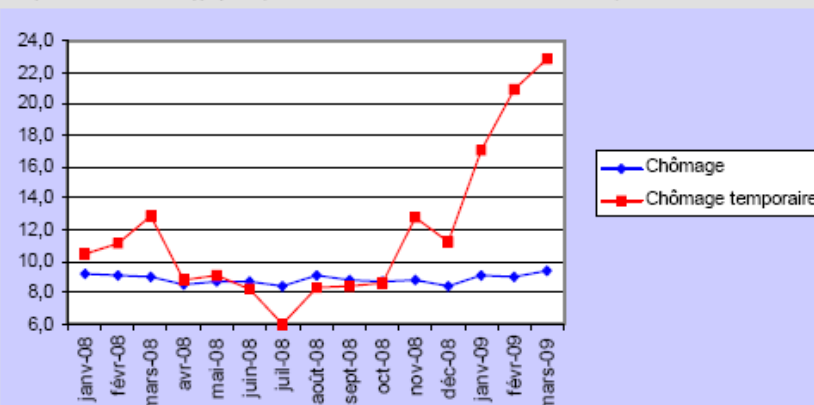
Le graphique 2 montre l'évolution du chômage harmonisé en Belgique, comparée à celle de la zone euro. Nous constatons que l'augmentation du chômage dans notre pays reste moins prononcée qu'ailleurs. Les mois à venir nous diront s'il s'agit d'une tendance structurelle ou d'un effet retard alimenté par la législation belge du marché de l'emploi comportant des délais de préavis relativement

longs (pour les employés) et le régime de chômage temporaire (pour les ouvriers).

Il convient de noter que la hausse du chômage en Europe touche principalement les travailleurs masculins, dans la mesure où dans l'UE-27 le taux de chômage des hommes, en mars de cette année, est au même niveau que celui des femmes (8,3%), alors qu'un an auparavant, on notait encore une différence de 1,1 point de pourcentage.

Comme on pouvait s'y attendre, la croissance du chômage temporaire se poursuit. En mars, 313.200 ouvriers ont été mis un ou plusieurs jours en chômage temporaire, soit 23,0% du nombre total d'ouvriers. Le léger tassement du rythme de croissance, alors que le chômage (complet) diminue, confirme l'impression que l'impact de la situation économique sur le marché du travail prend petit à petit un caractère structurel. Il faut également tenir compte du fait que le chômage économique découlant de mauvaises conditions climatiques est peut-être moins fréquent en mars qu'en février.

Graphique 3 : Taux de chômage administratif et taux de chômage temporaire en Belgique (données non désaisonnalisées)



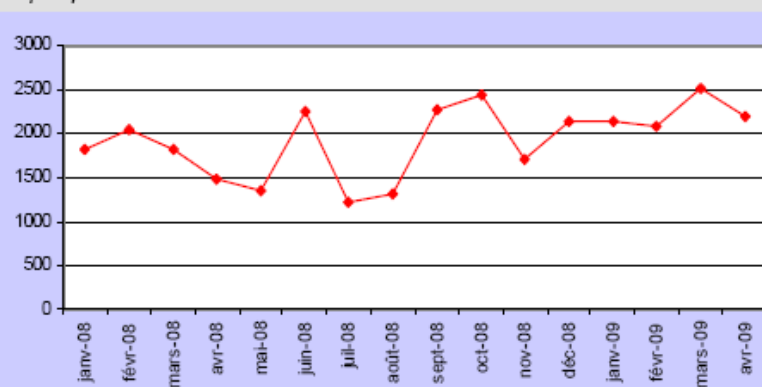
Source : ONEM

Calculs : SPF ETCS

Taux de chômage temporaire : rapport entre le nombre de chômeurs temporaires et le nombre d'ouvriers

Le nombre de travailleurs à temps partiel bénéficiant de l'allocation de garantie de revenu a également augmenté en mars, même si l'augmentation reste limitée en base annuelle (+2.558 personnes). Le nombre de personnes en interruption de carrière et crédit-temps est en forte hausse (+10.280 personnes sur base annuelle), ce qui indique que ce régime est utilisé comme alternative au chômage temporaire pour les employés. Les femmes sont traditionnellement surreprésentées dans ce régime, mais, là aussi, l'augmentation est plus forte chez les hommes (+5,2% en base annuelle, contre +4,0% pour les femmes).

Graphique 4 : Nombre de licenciement suite à une faillite



Source : FFE

Concernant les données sur les moyens de sorties "classiques" du marché du travail utilisées lors de restructurations, c'est-à-dire la prépension et les régimes apparentés, on constate que l'effet de la crise ne se fait pas encore ressentir, ce qui s'explique peut-être par la procédure qui précède la mise en œuvre effective de ces régimes et qui prend plusieurs mois.

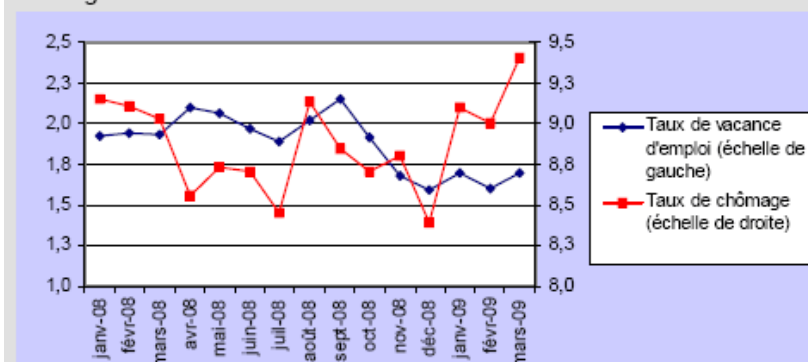
Cette donnée est plus ou moins confirmée par les chiffres relatifs aux licenciements collectifs pour cause de fermeture d'entreprise et par le nombre de licenciements pour cause de faillite (graphique 4). Les deux séries ne montrent aucun signe sensible d'augmentation. Il est possible que le pire soit encore à venir dans ce domaine.

Des emplois disponibles, même en temps de crise

A la fin du mois d'avril, 49.011 offres d'emploi étaient inoccupées auprès des services régionaux pour l'emploi, soit un peu plus qu'un mois auparavant. Parmi ces emplois, 39.050 sont disponibles en Flandre, 6.871 en Wallonie et 3.090 à Bruxelles. Le taux de vacance d'emploi, repris au graphique 5 et le nombre d'offres d'emploi divisé par le nombre total de postes de travail disponibles et occupés,

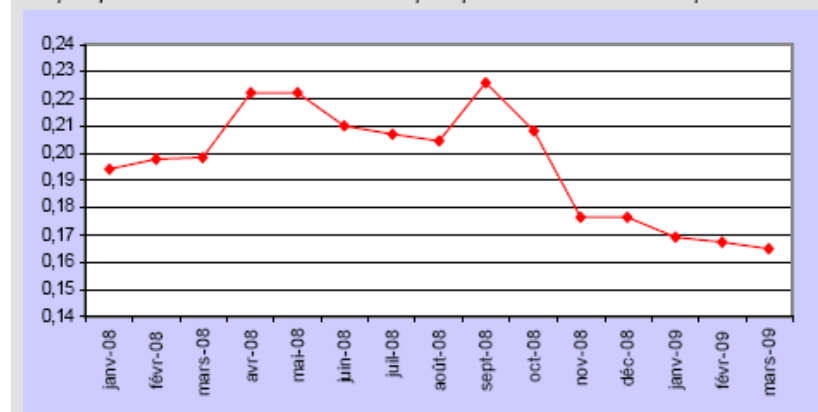
sont même légèrement supérieurs à il y a un mois (+0,1 point de pourcentage), même si la tendance négative sur base annuelle est incontestable (-0,2 point de pourcentage). L'augmentation simultanée du nombre d'offres d'emploi et du chômage sur un seul mois ne permet bien sûr pas encore de tirer des conclusions. Mais si la tendance devait se poursuivre, elle indiquerait un déséquilibre structurel sur le marché du travail en Belgique.

Graphique 5 : Taux de vacance d'emploi administratif et taux de chômage administratif



Source : VDAB, FOREM, Actiris, ONEM, BNB, DGSIE
Calculs : SPF ETCS

Graphique 6 : Nombre d'offres d'emploi par demandeur d'emploi



Source : VDAB, FOREM, Actiris, ONEM
Calculs : SPF ETCS

Le graphique 6 prouve d'ailleurs que la lente augmentation du nombre d'offres d'emploi ne compense pas la hausse du chômage. Le nombre d'offres d'emploi par demandeur d'emploi a chuté à 0,16. Pour 10 emplois ouverts, on compte 61 candidats potentiels.

La tendance à la baisse dans le secteur de l'intérim s'est à nouveau accentuée en mars par

rapport au mois précédent : le nombre d'heures travaillées a diminué de 4,93%, alors qu'un an auparavant, ce nombre augmentait encore de 2,2% en base mensuelle.